Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID: 076-267601086-20240408-DEL2405-DE

# CCAS DE LA VILLE D'EU

de SEINE-MARITIME

#### ARRONDISSEMENT DE DIEPPE

#### CCAS d'EU

Nombre de conseillers			
en exercice	présents	votants	
13	9	12	

Date de convocation
02 avril 2024

Objet de la délibération

### AFFECTATION DE RESULTAT DU BUDGET 20100 DU CCAS

Délibération portant approbation de l'affectation de résultat du budget 20100 du CCAS (M57)

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

#### Séance du 08 Avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril, à Eu, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville d'EU s'est réuni à la Salle Bignon, sous la Présidence de Monsieur Michel BARBIER, Président, en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Président, dans le délai voulu par la loi.

MME TURPIN Peggy, Directrice CCAS, désignée comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

<u>Présents</u>: M. BARBIER Michel, MME BRIFFARD Claudine, M. DANJEAN Laurent, MME DUNEUFGERMAIN Thérèse, MME FIRION Isabelle, MME PARIS Christine, MME THOUVENEL Rolande, MME VANDENBERGHE Isabelle M. VASSELIN Julien.

<u>Absents</u>: MME BELLEVILLE Séverine, MME COINTREL Françoise, MME MALLET Elisabeth, MME PLANCHON Agnès.

En exercice: 13

Présents: 9

Pouvoirs: 3

Absents: 4

Nombre de voix:

POUR: 12

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L.2311-5;

Considérant que le Compte administratif 2023 du budget 20100 (M57) a été voté précédemment à l'unanimité ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité l'affectation de résultat du CCAS, budget 20100 (M57) comme suit :

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le ERCICE 2023

ID: 076-267601086-20240408-DEL2405-DE

## RESULTATS DEFINITIFS BUDGET CO

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	377 336.00	20 316.08
DEPENSES	251 618.43	649.99
TOTAL	125 717.57	19 666.09

Excédent de fonctionnement (OO2): 125 717.57 € Excédent d'investissement (OO1): 19 666.09 €

> Fait et délibéré à EU En séance du 08 avril 2024

Pour Extrait Conforme,

e Président du CCAS de la Ville d'EU,

MichelBARBIER